APTITUDE des SOLS à l'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Zones d'assainissement autonome avec possibilité d'infiltration dans les sols.

Vert: Terrain perméable.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.

Vert 2: Terrain moyennement perméable, dissipation des eaux possible sous conditions
- Sur parcelles baties: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente toléré pour les batiments existants sous conditions. La densification est déconseillée.
- Sur parcelles non baties: Les franges Vert 2 indiquent les zones les plus aptes à la dissipation. La dissipation des eaux est possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

Zones d'assainissement autonome avec rejet dans le milieu hydraulique superficiel.

Orange: Terrain moyennement perméable.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé sous réserve des possibilités de rejet.
Epandage possible sous réserve d'une étude géopédologique à la parcelle.

Rouge: Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable vertical drainé étanche sous réserve des possibilités de rejet.
(Etude géopédologique et géotechnique conseillée).

Possibilités de rejet :

Limite des sous bassins versants

7/21 — Nombre d'habitations/Nbre d'éq.-habitants

IS=24/32 — Indice de saturation= Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques

Indice saturé — Rejet déconseillé
Indice presque saturé — Rejet tolérable
Indice non saturé — Rejet possible

N

Rui de la Covaz
DE= 0.2 l/s
NEC= 6 EH
IS= 57/6

Rui de la Creusaz
DE= 0.5 l/s
NEC= 16 EH
IS= 6/16

Rui du Col
DE= 0.3 l/s
NEC= 9 EH
IS= 24/9

Torrent du Bravon
DE= 0.5 à 1 l/s
NEC= 16 à 32 EH
IS= 430/16 à 32

R. de Chez Challande
DE= 0.2 l/s
NEC= 16 EH
IS= 15/16

Saugiaz 3/9
2/6
16/48
La Covaz
4/12
8/24
Le Mont Béné
Les Champés
La Chuard
Clavel
Le Col
Les Curtets
3/16 Dont 1 restaurant
Super Saxel
Le Crêt du Chêne
Le Pré d'Aulon
Chez Lanceyme
Chez Mouchet
Les Saufes
2/40 Dont 1 LM
Les Planets inférieurs
Objectif : Court terme
Hameau "La Salle"
Création d'un réseau d'eaux usées
1/3
La Salle
8/24
97/291 Dont 1 restaurant
La Grange du Moulin
24/72
Chez Collomb
Les Planets supérieurs
Objectif : Court terme
Hameau "Chez Challande"
Création d'un réseau d'eaux usées
Les Pierres Blanches
Chez Challande
Vers la step de Boège
Chez Dorin
5/15
PI
PR
PE

Echelle
0 50 100 m

Département de la Haute-Savoie

SRB SAXEL

Commune de SAXEL

****

ANNEXES SANITAIRES
Volet Eaux Usées

****

Zones d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau E.U. existant
- Réseau unitaire
- Réseau E.U. à créer
- Assainissement collectif futur

Zones d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif
- Réseau hydrographique
- Fossé
- EP Existant

Divers :

- Contour PLU (zones U et AU)
- Périmètre de protection de captage (PI, PR, PE)
- Zone humide (inventaire départemental)

Emprise réelle du plan :

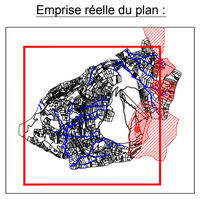

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 Janvier 2020 approuvant le PLU de la commune de Saxel.

Monsieur Le Maire,
Denis MOUCHET

Date: Janvier 2020
Echelle: 1/4000
Fichier: AS-EU_Saxel.dwg
Dessin: S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altais, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT